

Arts visuels

La création dans les arts visuels rassemble les professionnels de plusieurs disciplines : les arts plastiques (peinture, sculpture, dessin, etc.), la photographie, l'art vidéo, les performances artistiques et les arts appliqués (stylisme, design, etc.), les métiers de création d'art (gravure, œuvres textiles, vitraux, mosaïque, céramique, etc.), et de création de mode.

Répartition des labels des arts visuels sur le territoire

Les fonds régionaux d'art contemporain (Frac) sont des instruments essentiels de soutien à la création artistique, d'aménagement culturel du territoire et de sensibilisation des publics. Créés en 1982, à l'initiative du ministère de la Culture sur la base d'un partenariat État-régions, ils ont pour mission de constituer des collections publiques d'art contemporain, de les diffuser auprès de tous les publics et d'inventer des formes de sensibilisation à la création actuelle. Ils participent ainsi activement à la diffusion de la création artistique auprès de tous les publics et au rayonnement international de la culture française. Depuis 2017, les Frac bénéficient d'un label du ministère de la Culture qui constitue à la fois une reconnaissance institutionnelle et un dispositif de protection des collections conformément au Code du patrimoine. Ce label sécurise les collections et consacre les missions des Frac.

En 2023, les collections des Frac rassemblent plus de 35 000 œuvres de 6 000 artistes de toutes nationalités. Les Frac organisent près de 600 expositions par an sur l'ensemble du territoire. Certains établissements possèdent des collections spécialisées, à l'instar du Frac Centre-Val de Loire, qui traite plus particulièrement de l'architecture, ou du Frac Picardie, qui explore plus spécifiquement les pratiques du dessin. Les collections des Frac, essentiellement nomades, sont amenées à voyager en France comme à l'international. Les vingt-deux Frac (dont trois bi-sites) sont présents dans les treize régions métropolitaines, ainsi que sur l'île de La Réunion (carte 1).

Les centres d'art contemporain d'intérêt national (Cacin) sont pour le secteur des arts visuels des acteurs essentiels de la création contemporaine. Lieux de production et de diffusion de l'art contemporain, ils entretiennent des rapports privilégiés avec la création artistique vivante et se tiennent au plus près de l'actualité artistique. Conçus comme des lieux d'expérimentation, leurs activités se déploient à travers un programme annuel d'expositions, des éditions et un travail de médiation auprès des publics. Si les centres d'art n'ont pas pour vocation de constituer des collections, certains d'entre eux sont néanmoins à la tête de collections d'œuvres. La plupart des centres d'art ont une approche généraliste de l'art contemporain, toutefois certains se sont spécialisés dans la photographie, le design, l'art imprimé ou la mode. Répartis sur l'ensemble du territoire, les 48 Cacin rendent accessibles à de nouveaux publics l'art de leur temps (carte 2).

Le Centre national des arts plastiques : un fort soutien pour la création artistique

Le Centre national des arts plastiques (Cnap) est une institution publique qui a deux missions principales : soutenir et promouvoir la création contemporaine dans tous les domaines des arts visuels, et conserver, enrichir et diffuser une collection nationale de plus de 108 000 œuvres. Il gère un ensemble de douze dispositifs de soutien à la création qui sont proposés aux artistes et aux professionnels travaillant à leurs côtés. En 2024, le Cnap a soutenu 325 projets pour un montant de près 1,8 million d'euros (tableau 1), correspondant à un quart des demandes reçues. Ce sont près de 170 artistes-auteurs qui ont été aidés, dont 59 % de femmes et 66 % de primo-bénéficiaires. Le montant moyen de l'aide par projet est de 5 538 euros.

De nombreuses œuvres prêtées ou déposées en 2024

En 2024, le budget du Cnap consacré aux acquisitions à titre onéreux s'élève à près de 1,8 million d'euros, avec notamment l'acquisition par achat de 187 œuvres (contre 109 en 2023¹). Le nombre des œuvres acquises se répartit quasiment à parts égales entre les trois collections « Arts plastiques », « Photographies et images animées » et « Arts décoratifs, design et métiers d'art » (graphique 1).

Faire vivre la collection, la conserver et la diffuser à l'échelle nationale et internationale font partie des missions du Cnap. Cette diffusion de la collection nationale profite aussi aux musées, aux administrations, aux centres culturels, aux fondations ou aux associations culturelles. En mai 2024, le Cnap a quitté ses locaux de la Défense pour une adresse temporaire² dans le 18^e arrondissement de Paris. Malgré le déménagement de près de 40 000 œuvres en moins de six mois, le Cnap a poursuivi l'enrichissement de la collection avec 260 œuvres acquises (dont 73 dons). Les œuvres ayant été immobilisées et plus difficilement accessibles dans le cadre de ce déménagement, la diffusion s'est un peu ralentie : 1 071 prêts et 203 dépôts (soit une baisse respective de – 28 % et – 46 %) ; 85 % des œuvres prêtées le sont en France (tableau 2).

Par ailleurs, les Frac diffusent, prêtent et déposent des œuvres d'art auprès des institutions et des administrations et pour des expositions temporaires. En 2023, ce sont près de 6 600 œuvres d'art qui ont ainsi circulé (– 2,3 % par rapport à 2022). Plus de la moitié des œuvres en circulation sont diffusées, notamment dans le cadre d'expositions et d'actions menées par les Frac (ce qui correspond à l'une de leurs missions principales) et 27 % sont prêtées (tableau 3).

L'art contemporain : une fréquentation variable en fonction des lieux

En 2024, le Musée national d'art moderne a accueilli 3,2 millions de visiteurs, soit en moyenne 10 000 visiteurs par jour³. La fréquentation totale est en hausse de 22 % par rapport à 2023. En 2024, la hausse des visiteurs est modérée pour les collections permanentes (+ 6 %) et elle est beaucoup plus importante pour les collections temporaires (+ 41 %) (graphique 2). Plusieurs temps forts ont jalonné l'année 2024. Plus de 390 000 visiteurs ont ainsi découvert la rétrospective consacrée à Brancusi, considéré comme le père de la sculpture moderne. Et depuis septembre 2024, 512 000 personnes ont visité l'exposition « Surréalisme », qui célèbre le centenaire du mouvement né avec le Manifeste du Surréalisme d'André Breton.

En 2023, au Jeu de Paume, le nombre d'entrées a considérablement augmenté par rapport à 2022 (une hausse de 83 %), accentuant la reprise postpandémique et permettant, grâce à une programmation attractive, de renouer avec les niveaux de fréquentation de 2018-2019.

Au Palais de Tokyo, après une forte hausse en 2022 (+ 80 %), la fréquentation accuse une légère baisse en 2023 (237 000 entrées, en baisse de – 8 % par rapport à 2022), et reste inférieure de près d'un tiers à son niveau moyen d'avant Covid-19, entre 2013 et 2019 (graphique 3).

En 2023, d'après l'enquête annuelle de la Direction générale de la création artistique (DGCA), les Frac ont accueilli plus de 2 millions de visiteurs, un chiffre en forte hausse par rapport à 2022 (+ 37 %). Dans les centres d'art, au contraire, le nombre de visiteurs affiché a considérablement diminué (1,3 million de visiteurs, soit – 21 % par rapport à 2022) ; cet écart résulte d'affinement dans la méthode de comptage par les structures qui ont distingué la fréquentation hors les murs de la fréquentation du lieu (graphique 3).

1. En 2023, il n'y a pas eu d'acquisitions en « Design, arts décoratifs et métiers d'art » en raison du déménagement des œuvres de la collection.

2. Le Cnap s'installera de manière définitive à Pantin (93) en 2027.

3. Le musée a été ouvert 306 jours en 2024.

Le seuil des 5 milliards d'euros de produits des ventes aux enchères franchi en 2024

Au-delà de leur dynamisme démographique⁴, si les maisons de vente connaissent en 2024 une bonne vitalité économique – puisqu'elles ont généré, selon les données du Conseil des maisons de vente, un total de 5 milliards d'euros, soit une augmentation de 8,5 % par rapport à 2023 –, le secteur « Art et objets de collection » connaît une baisse de 4 %, qui poursuit celle engagée en 2023 et intervient dans un contexte international qui se dégrade fortement, avec un marché de l'art mondial en baisse en raison du contexte géopolitique et économique.

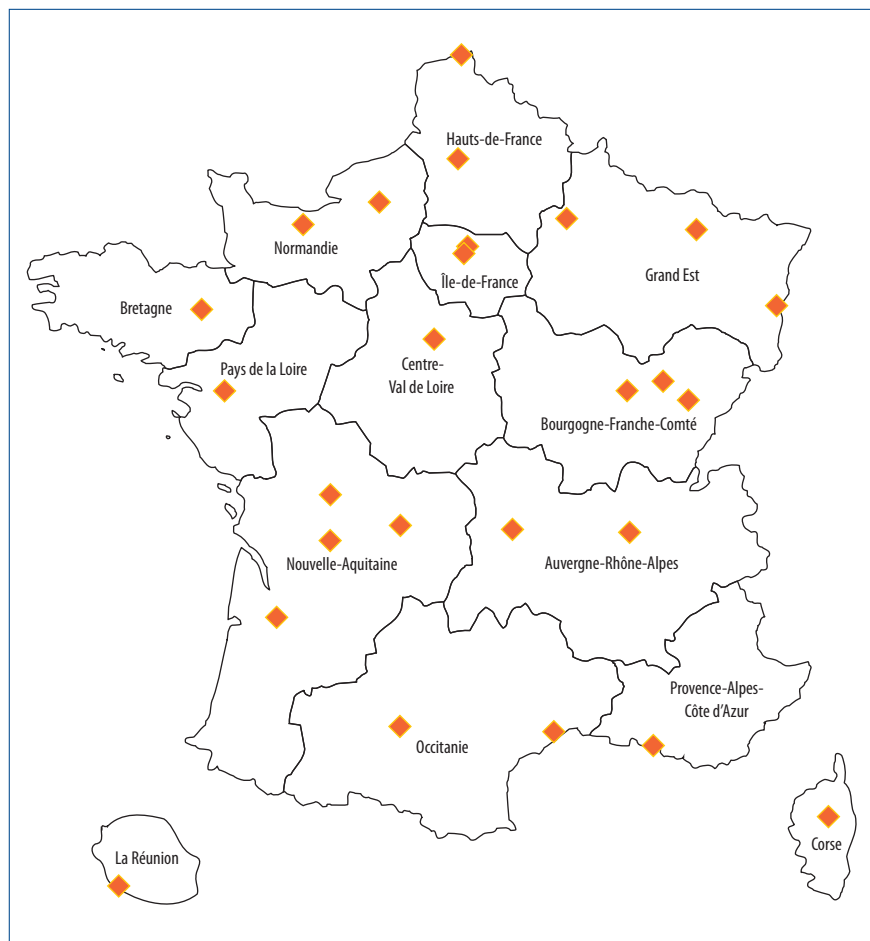
Avec un total des ventes à 1,83 milliard d'euros (graphique 4), le secteur « Art et objets de collection » est en baisse de 4 % par rapport à 2023. Cette tendance française s'inscrit dans le contexte mondial : les ventes aux enchères d'œuvres d'art y ont chuté de 12 % en valeur. L'année 2024 a également connu des adjudications records moins hautes et moins nombreuses et des collections globalement moins spectaculaires, comme en 2023. Cependant, au sein de cette grande catégorie, les différents secteurs ne connaissent pas tous la même évolution. L'art contemporain reste le premier secteur (226 millions d'euros) mais recule de 9 %, confirmant un essoufflement relatif malgré son poids dominant. Les segments historiques ou spécialisés compensent : forte envolée des catégories « Arts premiers » (+ 241 %), « Autres » (+ 46 %) et « Archéologie et sciences naturelles » (+ 43 %), tandis que l'impressionnisme/modernisme et le design accusent de nets replis (graphique 5).

Pour en savoir plus

- Centre Pompidou, *Bilan d'activité 2023, 2024*
- Centre national des arts plastiques, *Rapport d'activité 2024, 2025*
- « Les nouvelles tendances du marché de l'art. Les ventes aux enchères en France et à l'international en 2024 », *Beaux-Arts Magazine*, hors série n° 6, 2025

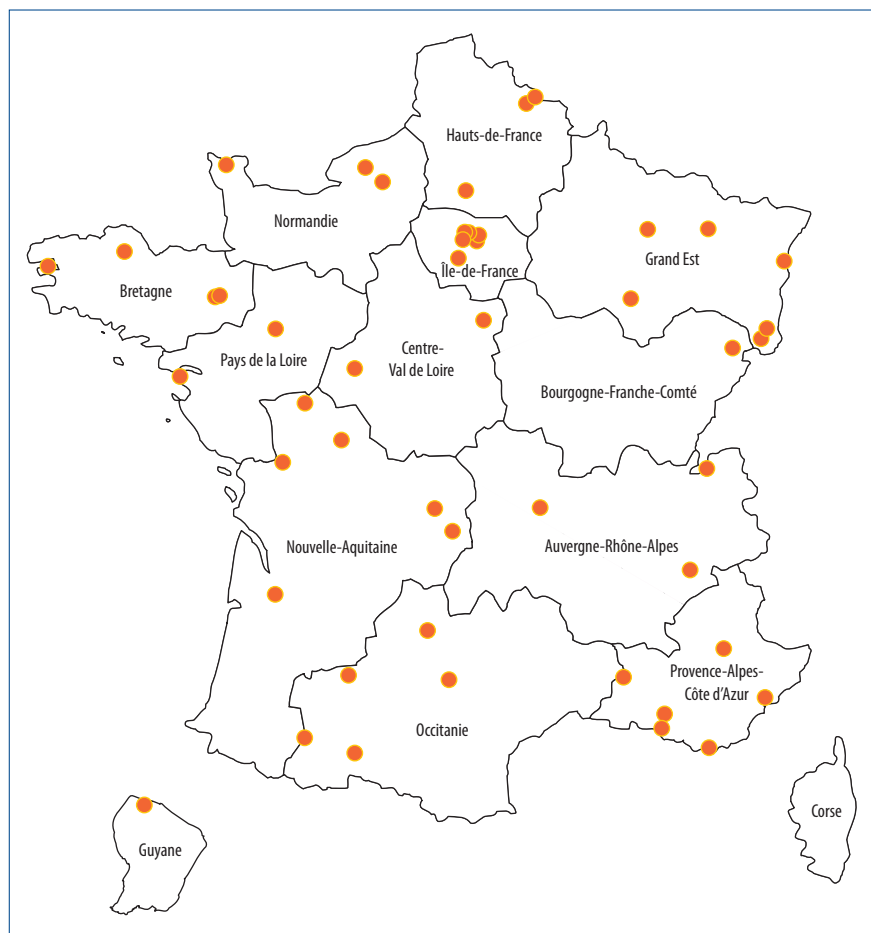
4. En 2024, le marché français compte 510 maisons de vente actives, contre 482 en 2023 et 458 en 2022.

Carte 1 – Répartition des Fonds régionaux d'art contemporain (Frac) en juillet 2025



Source : Direction générale de la création artistique/DEPS Ministère de la culture, labels au 1^{er} novembre 2025

Carte 2 – Répartition des établissements labellisés des Centres d'art contemporain d'intérêt national (Cacin) en juillet 2025



Source : Direction générale de la création artistique/DEPS Ministère de la culture, labels au 1^{er} novembre 2025

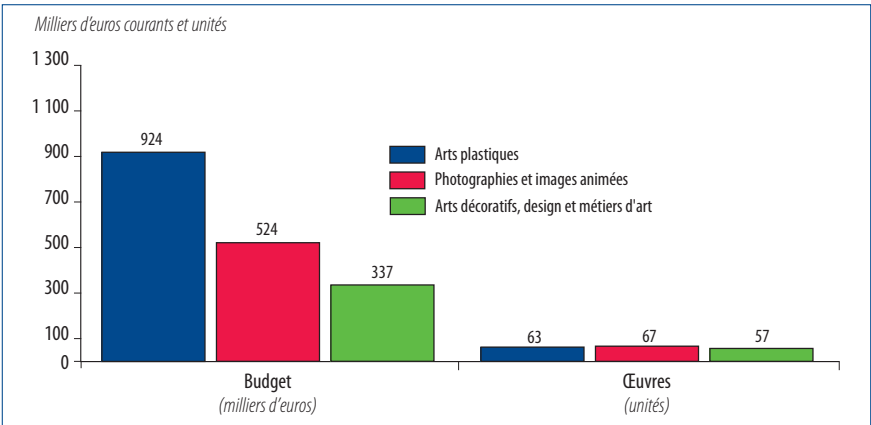
Tableau 1 – Répartition des aides aux professionnels accordées par le Centre national des arts plastiques en 2024

En unités et euros

	2024			Répartition		
	Nombre de demandes	Nombre de projets soutenus	Montants (€)	Femmes (%)	Hommes (%)	Primo-bénéficiaires (%)
Soutien à un projet artistique	429	34	345 000	57	43	92
Soutien à la photographie documentaire contemporaine	190	26	265 000	48	52	71
Secours exceptionnel	204	100	150 000			91
Soutien aux commissaires, théoriciens et critiques d'art	35	7	50 000	82	18	
Soutien aux éditeurs : aide à l'édition imprimée et numérique et aide pour la participation à un salon	139	56	294 000			
Soutien aux galeries :	298	102	696 000			
dont le soutien à l'exposition	43	34	136 500			
dont le soutien à la publication	15	12	44 500			
dont l'avance remboursable pour la production d'une œuvre originale	1	1	50 000			
dont le soutien pour la valorisation de la scène française à l'international	49	32	200 000			
dont le soutien aux maisons de production : dispositif « Image/mouvement »	190	23	265 000			
Total	1 295	325	1 800 000			

Source : Cnap/DEPS, Ministère de la Culture, 2025

Graphique 1 – Acquisitions à titre onéreux du Centre national des arts plastiques par commission en 2024



Source : Cnap/DEPS, Ministère de la Culture, 2025

Tableau 2 – Nombre d’œuvres prêtées ou déposées par le Centre national des arts plastiques, 2015-2024

En unités

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Prêts	1 442	1 795	1 564	1 181	1 317	894	742	1 141	1 491	1 071
Dépôts*	508	615	888	442	318	167	253	237	375	203
Total	1 950	2 410	2 452	1 623	1 635	1 061	995	1 375	1 866	1 274
France										
Prêts	1 271	1 425	1 229	976	1 207	831	635	1 022	1 365	877
Dépôts	507	605	869	421	307	166	252	223	364	200
Total	1 778	2 030	2 098	1 397	1 514	882	887	1 245	1 729	1 077
Étranger										
Prêts	171	370	335	205	110	63	107	119	126	194
Dépôts	1	10	19	21	11	1	1	14	11	3
Total	172	380	354	226	121	64	108	133	137	197

* Ce chiffrage comptabilise les œuvres déposées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024 en France par région. Une même œuvre présente dans plusieurs régions est comptée pour chaque région.

Source : Cnap/DEPS, Ministère de la Culture, 2025

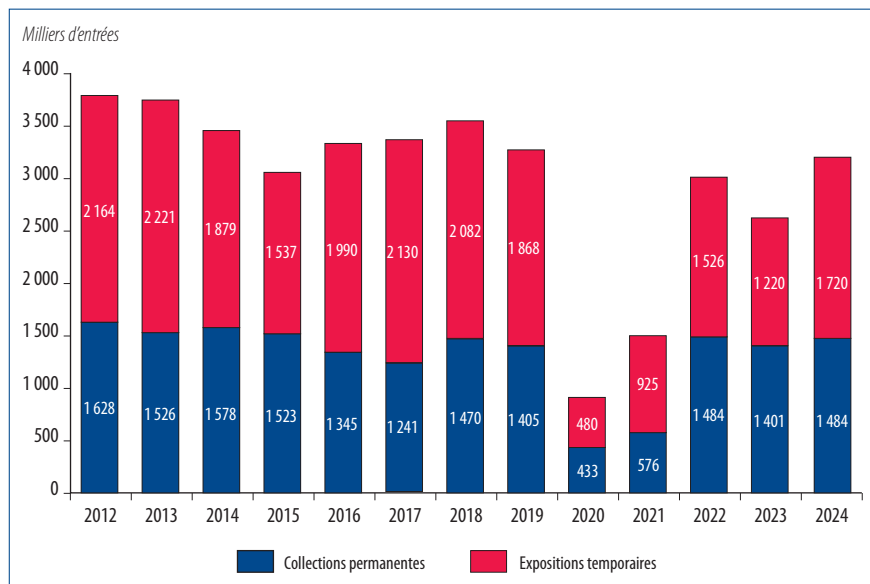
Tableau 3 – Nombre d’œuvres prêtées, déposées et diffusées par les Frac*, 2017-2023

En unités

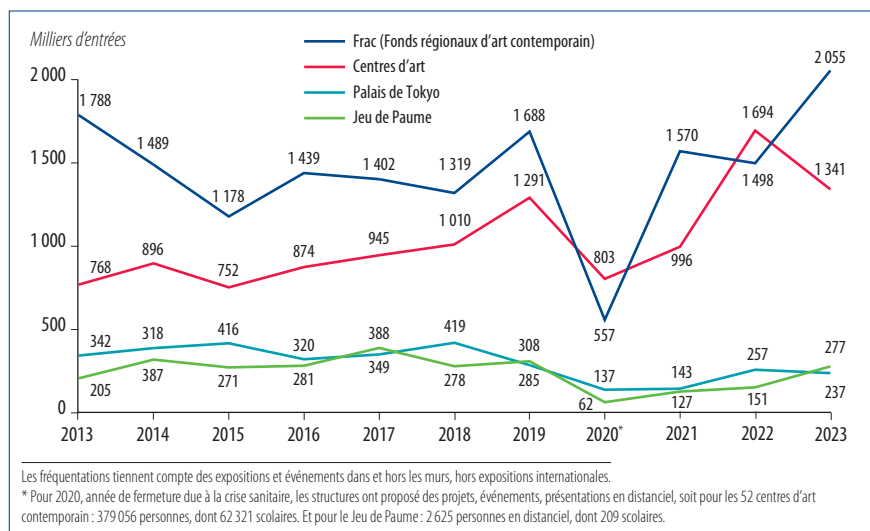
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Diffusions**	4 398	4 863	6 454	3 745	4 129	4 419	3 443
Prêts***	2 575	3 001	1 567	1 003	1 755	1 694	1 792
Dépôts	1 707	1 674	939	1 034	876	634	1 359
Total	8 680	9 538	8 960	5 782	6 760	6 747	6 594

* Prêts, dépôts et diffusions des collections des fonds régionaux d’art contemporain (Frac) auprès des institutions culturelles et administrations en France et à l’étranger et pour des expositions.
** Diffusées : quand le prêt est accompagné d’actions du FRAC.
*** Prêts : il s’agit de prêts secs sans intervention du Frac dans la diffusion de l’œuvre.

Source : DGCA/DEPS, Ministère de la Culture, 2025

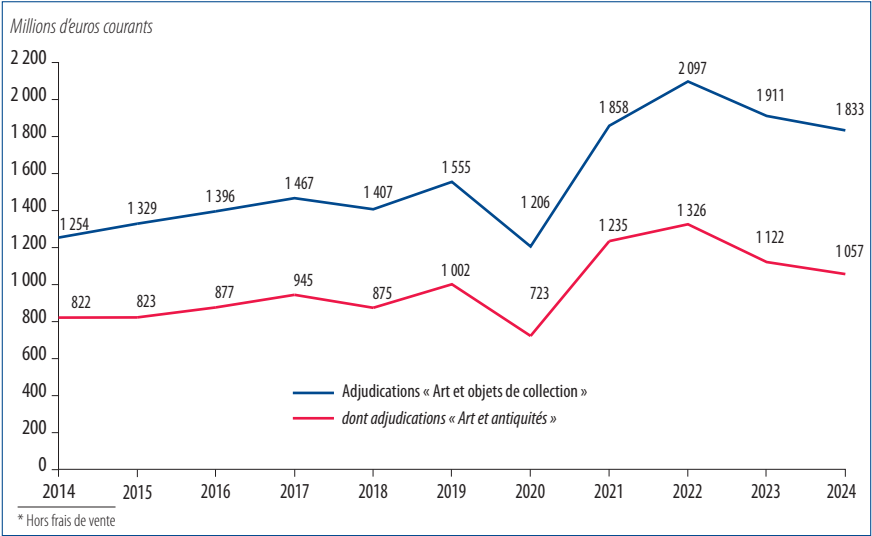
Graphique 2 – Évolution de la fréquentation du Musée national d'art moderne, 2012-2024

Source : Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, rapport d'activité/DEPS, Ministère de la Culture, 2025

Graphique 3 – Évolution de la fréquentation des structures d'art contemporain soutenues par le ministère de la Culture, 2013-2023

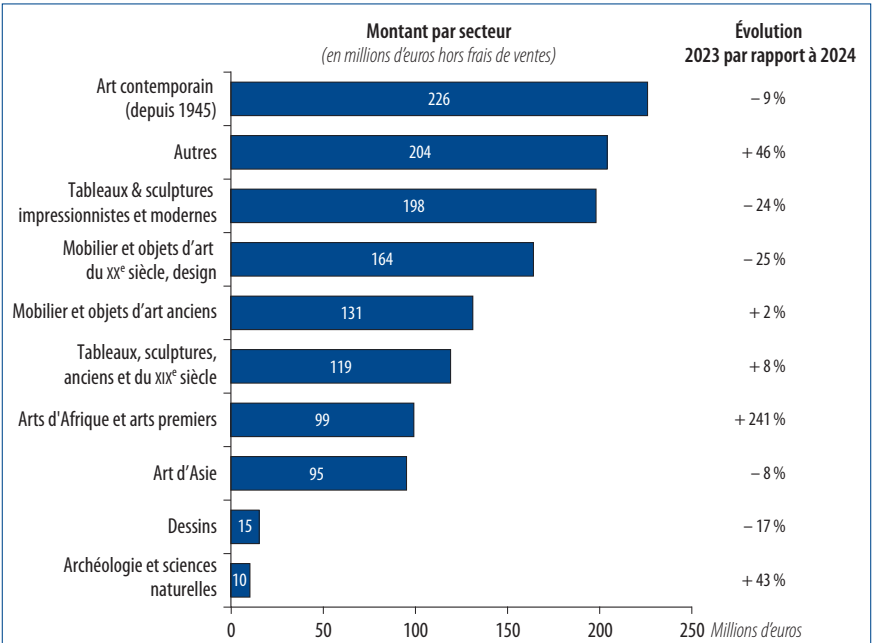
Source : DGCA/DEPS, Ministère de la Culture, 2025

**Graphique 4 – Évolution du montant d'adjudication* des ventes
« Art et objets de collection », 2014-2024**



Source: Conseil des Maisons de ventes - « Harris Interactive »/DEPS, Ministère de la Culture, 2025

Graphique 5 – Répartition des ventes au sein du secteur « Art et antiquités » en 2024



Source: Conseil des Maisons de ventes - « Harris Interactive »/DEPS, Ministère de la Culture, 2025